CHEMINS DE TRANSITION

Ensemble pour un futur souhaitable

Espace pour la vie | Université de Montréal

DÉFI TERRITOIRE - ÉTAPE 2

VISION DU FUTUR SOUHAITABLE

Face à la crise écologique qu'affronte l'humanité, l'Université de Montréal et Espace pour la Vie s'allient pour lancer Chemins de transition, un grand projet qui engage la communauté universitaire, au côté des autres forces vives de la société, dans le nécessaire débat sur la transition au Québec.

Ce projet mobilise les savoirs de plusieurs sciences, et de multiples acteurs, afin d'identifier collectivement des chemins qui ont le potentiel de mener la société québécoise dans une trajectoire plus souhaitable.

LES TROIS DÉFIS

Défi alimentaire - Comment nourrir en santé toujours plus d'humains sans épuiser les ressources terrestres dans un contexte de changements climatiques ?

Défi numérique - Comment faire converger transition numérique et transition écologique ?

Défi territoire - Comment habiter le territoire québécois de façon sobre et résiliente dans un contexte de transition écologique ?

LES QUATRE ÉTAPES D'UN DÉFI

CARTOGRAPHIER LES FUTURS POSSIBLES

CHOISIR UN FUTUR SOUHAITABLE

TRACER DES TRAJECTOIRES

PARTAGER LES RÉSULTATS

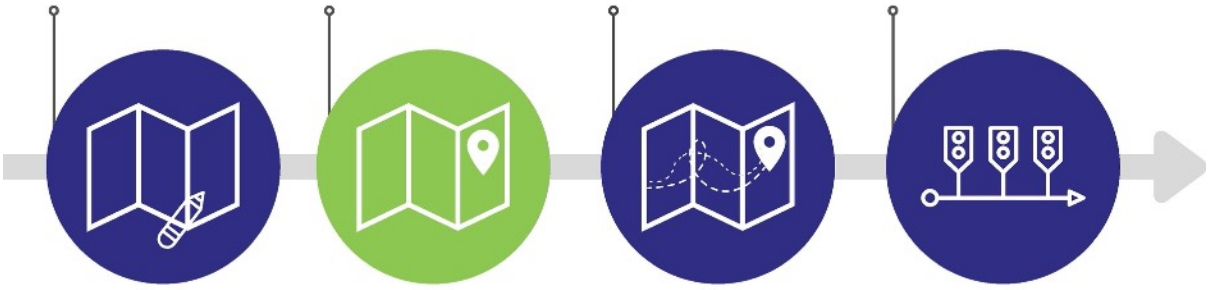

PLUS D'INFORMATION

Page Web du défi territoire : www.cheminsdetransition.org/territoire/

Chargée de projet : Clara Guillemin, clara.guillemin@umontreal.ca

Merci à nos partenaires

espace pour la vie montréal

Université de Montréal

VISION DU FUTUR SOUHAITABLE

De février à la fin juin 2021, Chemins de transition a organisé 30 ateliers de codesign qui ont rassemblé plus de 350 personnes autour d'un objectif commun : imaginer des modes d'habiter les plus souhaitables possible dans un contexte de transition écologique, à la fois sobres et résilients, et adaptés à la diversité des régions québécoises. À partir de quatre scénarios-déclencheurs, les participantes et les participants ont identifié des éléments souhaitables pour le futur du Québec. Les résultats de ces ateliers ont été analysés et ont permis de générer une vision en quatre points, que nous appelons des acquis*.

En 2042 au Québec, une diversité de modes d'habiter contribue à la transition socio-écologique.

Ils respectent les limites planétaires tout en satisfaisant les besoins essentiels des personnes. Des arbitrages ont été réalisés afin que coexistent des modèles adaptés à chaque milieu de vie avec une prise en charge globale favorisant cohérence, équité et coopération. Dans cette diversité, **quatre acquis** s'incarnent partout pour réussir la transition socio-écologique des territoires :

Milieux de vie sobres

Les milieux de vie permettent une mobilité sobre et répondent aux besoins essentiels

Reconnexion socio-écologique

Les humains et les écosystèmes se sont (re)connectés

Résilience et régénération

Les modèles socio-économiques favorisent la résilience et la régénération des écosystèmes

Adaptation juste

La gouvernance est adaptative et assure une transition juste

* Les acquis sont des états qui ont été atteints durablement (et donc acquis!) en 2042. Ils sont considérés comme normaux, et sont bien acceptés par l'ensemble de la société. Pourquoi des acquis et pas des objectifs? Parce qu'avec notre démarche prospective, nous nous plaçons du point de vue du futur, pas du présent, afin de déterminer comment nous avons pu y arriver.

Les milieux de vie permettent une mobilité sobre et répondent aux besoins essentiels

- **Une mixité d'usages et une accessibilité aux services essentiels** : la majorité de la population trouve avantageux de s'installer dans des milieux où l'accessibilité aux services essentiels est garantie. On peut s'y loger, travailler, se soigner ou se divertir, tout en profitant de la nature et d'une alimentation saine. Cette diversité d'usages s'incarne à l'échelle du bâtiment, du quartier ou dans des pôles facilement accessibles.
- **Une densité de qualité, adaptée aux réalités territoriales et sociales** : chaque type de milieu de vie et d'activités productives a déployé des stratégies de densification, permettant des économies de ressources et l'amélioration de la qualité de vie. Ces milieux de vie restent à taille humaine, évoluent dans le respect de la vie privée et font une large place à la nature.
- **Une mobilité transformée** : la mobilité énergivore et carbonée a vu sa place drastiquement réduite, pour les personnes comme pour le transport de marchandises. La population a beaucoup moins la nécessité de se déplacer au quotidien pour répondre à ses besoins. Elle garde une liberté suffisante, mais responsable, de voyager au Québec, comme à l'international. L'accès à des alternatives de mobilité de qualité et à moindre impact environnemental est garanti, notamment pour les populations vulnérables.
- **Un cadre bâti (ré)adapté aux changements climatiques** : les infrastructures et le bâti existant ont été transformés pour atténuer et/ou s'adapter aux aléas et au stress climatiques propres à chaque territoire (inondations, vents violents, érosion, chaleur extrême, fonte du pergélisol).

Les humains et les écosystèmes se sont (re)connectés

- **La solidarité et la collaboration** sont au cœur de la société québécoise. Reconnus comme éléments clés d'un territoire résilient, les liens sociaux se sont renforcés : on observe de la mixité sociale et de la transmission entre les générations et entre les cultures, notamment entre allochtones et Autochtones. Les échanges et la coopération s'opèrent à diverses échelles : entre les organisations (entreprises, pouvoirs publics, universités, OBNL), entre les régions, et à l'international.
- **Le partage et la mutualisation** de plusieurs espaces, biens, services (bâti, transport, nature, énergie, etc.) et des connaissances est une stratégie clé, soutenue par diverses instances, pour limiter la consommation de ressources et en assurer un accès équitable.
- **La (re)connexion** : la majorité des personnes se sent connectée à un milieu de vie dans toutes ses composantes sociales, culturelles, paysagères et environnementales. On se préoccupe du bien-être d'une communauté élargie à l'ensemble du vivant. On laisse un espace suffisant à chaque personne, mais aussi aux écosystèmes : des stratégies assurant la connectivité écologique ont été déployées dans chaque territoire.

Les modèles socio-économiques favorisent la résilience et la régénération des écosystèmes

- **La gestion intégrée des ressources naturelles et le respect des écosystèmes qui les génèrent :** les usages du territoire sont priorisés selon leur adéquation avec la transition. Ces usages cohabitent et se renforcent, dans le respect de l'intégrité du vivant. L'exploitation des ressources du territoire et la gestion des extrants générés par ces activités respectent la capacité de support des écosystèmes et les limites planétaires. La nature et les écosystèmes sont reconnus à leur juste valeur : on les protège, on les restaure et on s'en inspire dans les innovations et l'organisation des communautés.
- **Un niveau adéquat d'autonomie locale :** pour rapprocher le système économique des personnes, mais aussi pour réduire l'impact environnemental des modèles de production et les dépendances internationales, l'autonomie se traduit dans les secteurs alimentaire, énergétique et manufacturier, à différentes échelles. Elle reste compatible avec l'ouverture aux échanges internationaux et à une coopération inter-régionale renforcée au Québec.
- **Les principes d'économie circulaire, incluant la sobriété et la mutualisation :** le réemploi des infrastructures et du cadre bâti existant est la règle. Les modèles d'affaires, les normes et les institutions ont abandonné la croissance économique comme seul indicateur de progrès. La santé globale des personnes et des écosystèmes sont des cibles privilégiées. Des modes de vie plus sobres, détachés de l'accumulation matérielle, et néanmoins désirables, sont partagés par un grand nombre de Québécois et Québécoises.

La gouvernance est adaptative et assure une transition juste

Elle permet de:

- **Favoriser une transition juste :** la gouvernance prend en compte les rapports de pouvoir inégaux dans un territoire, et équilibre la répartition des renoncements induits par la transition. Les opportunités de la transition ne bénéficient pas qu'aux privilégiés, mais permettent de corriger des inégalités historiques au Québec.
- **Inclure une pluralité d'intérêts et d'expertises :** reconnaissant que les intérêts des parties prenantes divergent en contexte de transition, des mécanismes permettent aux différents acteurs et aux savoirs disponibles (experts, expérientiels, etc.) de dialoguer et d'arbitrer sur les priorités collectives, de façon éclairée et efficace. Ils veillent à défendre également les intérêts de la nature, des communautés autochtones et des individus vulnérables.
- **S'adapter :** aux spécificités locales comme aux contextes mondiaux en transformation rapide, aux besoins différents des personnes, et aux aléas plus fréquents et plus intenses. La gouvernance est flexible pour faire face aux crises et se saisir d'opportunités. L'État soutient les acteurs régionaux et permet les économies d'échelle. Il reste garant d'un filet social solide et de la cohérence entre les territoires.